

→ 99
Le 11 avril 1978

N o t e à Monsieur l'Ambassadeur K. Jacobi

Bg/gst. Lat.Am. 850.5
IDB: Schéma rotation CA

Selon votre demande, je vous adresse cette note concernant le statut actuel des discussions relatives au schéma de rotation du Conseil d'administration (CA) de la Banque interaméricaine de développement (IDB).

1. Accord de principe sur le schéma de rotation

Le 30 mars 1978, le Japon, l'Espagne, la France et la Suisse ont tenu à Washington une réunion destinée à déterminer les lignes du schéma de rotation du CA de l'IDB pour les années 1978 ➔ 1993. Cette réunion est parvenue à un accord de principe. Vous trouverez le schéma correspondant en Annexe 1 à cette note. Ce schéma consacre le principe de l'attribution des postes de directeur exécutif, d'assistant technique et d'assistant aux trois "grands" pays du groupe, tandis que le poste de directeur suppléant est réservé aux quatre "petits" pays du groupe. La solution adoptée représente donc un succès pour les "petits" pays, et notamment pour la Suisse, qui ont toujours défendu une telle clé de répartition. Cette formule a notamment l'avantage de permettre aux "grands" pays entre eux, et aux "petits" pays entre eux, de garder une certaine souplesse pour les arrangements concrets relatifs à tel ou tel poste.

Cet accord de principe doit maintenant être entériné par tous les pays de notre groupe. Le Japon a donc convoqué une réunion de ces derniers pour le 12 avril 1978, à Washington (voir en Annexe 2 la lettre de convocation de M. Matsumuro à M. Livnat, Israël). L'affaire passera ensuite au niveau politique, à Vancouver. Vous aurez évidemment l'occasion de prendre connaissance des résultats de cette réunion par votre prochaine conversation téléphonique avec M. Probst, et par M. Grossenbacher.

2. Nouveau poste d'assistant

Toute la construction établie le 30 mars tomberait évidemment au cas où les pays non régionaux ne parviendraient pas à obtenir la création des postes d'"assistant". La lettre susmentionnée de M. Matsumuro est très claire à cet égard: si l'on n'obtenait pas le poste d'"assistant", il faudrait renégocier le schéma dans son ensemble.

Or, Mlle I. Cheyvialle (France) nous a récemment informé (voir ma note du 5 avril 1978) que la création de ce nouveau poste ne peut pas être considérée comme acquise. En effet, M. Ortiz-Mena a informé M. Aoki que le Management était prêt à engager un "Assistant" pour notre groupe de vote, mais qu'il ne pouvait pas donner d'engagement écrit à ce sujet, car alors il aurait besoin de l'approbation du Conseil d'administration. Or, ce dernier s'était à la fin de l'année passée montré très réticent à l'égard de cette idée. Sur ce point également, M. Probst sera en mesure de vous donner l'état le plus récent de la situation.

3. Entrée en fonction du directeur suppléant pour la Suisse

Selon le schéma adopté lors de la réunion du 30 mars, le directeur suppléant pour la Suisse devrait entrer en fonction le 1er juillet 1979, et le rester jusqu'au 30 juin 1981. Selon nos instructions, nos représentants à la réunion susmentionnée ont défendu l'idée selon laquelle le directeur suppléant pour la Suisse devrait pouvoir entrer en fonction quelques mois plus tôt que prévu. Ils défendront à nouveau cette idée lors de la réunion du 12 avril, mais sans insister, ainsi que nous le leur avons demandé.

Des réactions déjà obtenues précédemment, il est évident que les pays de notre groupe n'ont que peu de sympathie pour cette demande d'entrée en fonction anticipée. Il est également évident que l'Espagne opposera un ferme veto à la requête si cette dernière est présentée comme une affaire de principe.

En revanche, les Espagnols se montreraient sans doute plus arrangeants si des arguments pratiques leur étaient présentés:

- 3 -

- A cet égard, le principal argument réside dans la nécessité d'assurer la continuité entre le directeur exécutif représentant le Japon et celui représentant l'Espagne (le changement s'effectuant également le 1er juillet 1979).
- En outre, il est souhaitable que le directeur suppléant pour la période 1979-81 puisse se "mettre dans le bain" en participant à la réunion annuelle de 1979 (sans doute en avril). Inversement, l'entrée en fonction en juillet correspond à l'époque où la Banque travaille à un rythme réduit.

Jean-Pierre Béguin

Annexes mentionnées (2)

	Executive Director	Alternate Executive Director	Technical Assistant	Assistant
July 1976 June 1979	Japan	Spain	Israel	France 1978-79
July 1979 June 1981	Spain	Switzerland	France	Japan
July 1981 June 1984	France	Austria 1981-83	Japan	Spain
July 1984 June 1987	Japan	Yugoslavia 1983-85	Spain	France
July 1987 June 1990	Spain	Israel 1985-87	France	Japan
July 1990 June 1993	France	Switzerland	France	Japan
		Austria 1990-92	Japan	Spain
		Yugoslavia 1992-94		

March 30, 1978

Mr. Yehoshua Livnat
 Financial Counselor
 Embassy of Israel
 1621-22nd Street, N.W.
 Washington, D.C. 20008

Dear Mr. Livnat:

I met today with the representatives of the Embassies of France, Spain and Switzerland concerning the rotation of the posts given our group. Attached herewith is a draft of the suggested annual schedule of rotation of posts. As can be seen by this schedule, the rotation results in the post of Executive Director, Technical Assistant and "Assistant" being rotated among France, Japan and Spain. The post of Alternate Executive Director, on the other hand, will be rotated among Austria, Israel, Switzerland and Yugoslavia.

The above mentioned position of "Assistant" is a position which will be attributed to a person nominated for a fixed term in accordance with the agreement of our constituency and who is hired and paid by the Inter-American Development Bank. The person in this position will assist in our Executive Director's Office on a full time basis.

Mr. Aoki, the Executive Director for our group, is now asking for written assurance from the Bank for the establishment of the position of "Assistant." In the event that it is not possible for him to obtain it, it seems that the only alternative would be for all parties concerned to renegotiate the manner in which these positions will be filled.

For further discussion concerning this matter, I would like to invite all the representatives of the Embassies in our group to a meeting on April 12th at 11:00 a.m.. You will be notified upon confirmation of the location of the meeting.

Sincerely yours,

Fujio Matsumuro
 Financial Minister

cc: Embassy of France
 Embassy of Spain
 Embassy of Switzerland
 Mr. Torao Aoki, I.D.B.

Enclosure.